

## Informations contextuelles sur le MCSR

### Le MCSR de l'ATC

La sixième édition du *Manuel canadien de la signalisation routière* (MCSR) remplace la cinquième édition publiée en 2014. Le MCSR a été publié pour la première fois en 1960.

#### Ce que c'est

**Le MCSR est une trousse d'outils composée de panneaux routiers, de feux de circulation, de marquages sur la chaussée et d'autres dispositifs qui communiquent aux piétons, aux cyclistes, aux conducteurs de véhicules à moteur et aux autres usagers de la route les règlements importants, les caractéristiques de la route, les dangers potentiels et les conditions temporaires.** Il guide l'utilisation de ces dispositifs de signalisation afin de favoriser la circulation sécuritaire et efficace des personnes et des marchandises, et il constitue un outil essentiel pour les professionnels responsables de la gestion et des techniques de la circulation. Il aide les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux du Canada à appliquer les dispositifs de signalisation de manière cohérente et harmonisée, ce qui constitue un facteur important de la sécurité routière.

**Le MCSR n'est pas un outil réglementaire ni un document de normes auquel les organismes de transport du Canada doivent se conformer.** Il offre plutôt des conseils techniques de pointe dont les administrations peuvent tenir compte pour l'élaboration de leurs propres lois et règlements et dont chaque spécialiste peut tenir compte en adaptant son jugement professionnel au contexte local.

#### Ce qu'il y a de nouveau

Le MCSR est **60 % plus long que la cinquième édition** publiée en 2014. La réécriture complète ligne par ligne et la réorganisation globale qui ont été effectuées signifient que les **orientations importantes sont désormais plus faciles à trouver et à comprendre.**

**Le MCSR comprend une nouvelle section importante sur les applications typiques** (partie E) qui présente 89 figures **illustrant comment les panneaux, les signaux et les marques sur la chaussée sont utilisés de façon combinée pour protéger tous les usagers de la route.** Cette section décrit un large éventail de situations s'appliquant aux routes, aux intersections, ainsi qu'aux aménagements spéciaux comme les voies pour véhicules à occupation multiple et les installations cyclables.

Parmi les autres nouveautés du **MCSR figurent plus de 30 dispositifs de signalisation**, une section sur les panneaux à messages dynamiques (A5) et un index des dispositifs par nom et numéro.

**Les conseils sur les passages pour piétons**, qui faisaient auparavant l'objet d'une section distincte, sont maintenant intégrés aux autres conseils et plus accessibles aux spécialistes. De nouvelles indications sur les

vitesses de marche typiques aideront les spécialistes à mieux tenir compte des personnes âgées plus lentes et des personnes handicapées aux passages pour piétons.

## Ce qui en fait un outil important

**Le MCSR contribue à améliorer la sécurité de tous les usagers de la route en favorisant la conception et l'utilisation des dispositifs de signalisation en tant que système intégré.** Il encourage les usagers de la route à prendre des décisions prévisibles, rapides et sans erreur, conformément aux lois applicables, et favorise l'harmonisation des dispositifs de signalisation dans l'ensemble du Canada, tout en offrant aux administrations et à chaque spécialiste la souplesse nécessaire pour qu'ils puissent prendre les meilleures décisions possibles à l'échelle locale. L'uniformité des dispositifs de signalisation réduit également les coûts pour les autorités routières.

## Comment il soutient et protège les usagers de la route vulnérables

Au cours des dernières décennies, le MCSR a accordé une priorité croissante à la sécurité des déplacements des usagers de la route vulnérables. **La sixième édition poursuit cette tendance, en accordant une attention encore plus grande aux enfants et aux piétons âgés, aux cyclistes, aux personnes handicapées et aux conducteurs novices et âgés.** Elle fournit également des informations sur les principes clés des facteurs humains afin de mieux répondre aux besoins des usagers de la route vulnérables, tout en s'inspirant de manuels internationaux de sécurité routière et d'autres publications de l'ATC. Afin de rendre les conseils relatifs aux piétons et aux cyclistes plus accessibles aux spécialistes, ces conseils sont maintenant intégrés à l'ensemble du MCSR aux côtés des autres conseils relatifs aux véhicules à moteur.

**Le MCSR continue de fournir des conseils sur les dispositifs de signalisation existants, comme les comptes à rebours pour piétons, les feux de circulation pour cyclistes et les bandes cyclables, ainsi que sur les dispositifs relativement nouveaux, comme les feux clignotants rectangulaires rapides pour les passages pour piétons.** Les nouveaux conseils comprennent une recommandation visant à concevoir les signaux de passage pour piétons en fonction d'une vitesse de marche moyenne plus lente dans les endroits où l'on prévoit une proportion importante de personnes âgées ou de personnes utilisant des appareils d'aide à la mobilité. Le MCSR comprend également une disposition relative à la signalisation avancée pour piétons qui donnent aux piétons plusieurs secondes pour commencer à traverser une intersection avant que les véhicules puissent amorcer leurs virages, une pratique est particulièrement avantageuse pour les piétons âgés.

## Comment a-t-il été préparé?

### Un exercice de collaboration

**Le nouveau manuel est le produit de six années de collaboration parmi de nombreux organismes partenaires à travers le Canada.** Le projet a été financé et mené à bien par 27 partenaires bailleurs de fonds issus d'administrations municipales, provinciales et territoriales et du gouvernement fédéral. Le manuel reflète les divers intérêts des organismes membres de l'ATC et propose des lignes directrices adaptées à un riche éventail de conditions qui s'appliquent aux milieux urbains et ruraux d'un océan à l'autre.

**L'élaboration du manuel a été encadré par un comité directeur composé de spécialistes experts issus de 27 organisations partenaires.** Le comité directeur s'est réuni 13 fois, a été étroitement associé à chaque étape du projet et a procédé à un examen et à une approbation paragraphe par paragraphe des lignes directrices décrites dans le manuel.

**Le manuel est le fruit d'un fort consensus établi parmi tous les ordres de gouvernement.** La sixième édition du MCSR a été approuvée à l'unanimité lors d'un scrutin commandé auprès des ingénieurs en chef de l'ATC, qui représentent au total 23 entités municipales, provinciales, territoriales et fédérales.

## Participation diversifiée

### Organisations partenaires de l'ATC :

#### Gouvernement fédéral

- Transports Canada

#### Gouvernements provinciaux et territoriaux

- Ministère des Transports de l'Alberta
- Ministère des Transports et de l'Infrastructure de la Colombie-Britannique
- Infrastructure Manitoba
- Ministère des Transports du Québec
- Ministère des Transports de l'Ontario
- Ministère des Transports et de l'Infrastructure du Nouveau-Brunswick
- Ministère des Transports et des Travaux publics de Terre-Neuve-et-Labrador
- Ministère de l'Infrastructure des Territoires du Nord-Ouest
- Transports et transport actif de la Nouvelle-Écosse
- Ministère des Transports et de l'Infrastructure de l'Île-du-Prince-Édouard
- Ministère de la Voirie de la Saskatchewan
- Voirie et Travaux publics du Yukon

#### Administrations municipales

- Ville de Burlington
- Ville de Calgary
- Ville d'Edmonton
- Ville de Kelowna
- Ville de Moncton
- Ville d'Ottawa
- Ville de Saskatoon
- Ville de Toronto
- Ville de Vancouver
- Ville de Winnipeg
- Municipalité régionale de Halifax
- Ville de Montréal

#### Organisations sans but lucratif

- Institut canadien des ingénieurs des transports
- Association internationale de la signalisation municipale (IMSA)

**L'équipe de consultants était composée de spécialistes canadiens des facteurs humains, de la sécurité routière, du transport actif et des opérations de la circulation.** La société de services conseils CIMA Canada Inc. a dirigé une équipe multidisciplinaire constitué d'experts du secteur privé et du milieu universitaire possédant des connaissances approfondies liées à la recherche et à l'application des résultats de la recherche dans le monde réel :

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hart Solomon, CIMA Canada Inc.</li> <li>• Alireza Hadayeghi, CIMA Canada Inc.</li> <li>• Chantal Dagenais, CIMA Canada Inc.</li> <li>• Phil Weber, CIMA Canada Inc.</li> <li>• Soroush Salek, CIMA Canada Inc.</li> <li>• Brian Malone, CIMA Canada Inc.</li> <li>• Sheetal Thukral, CIMA Canada Inc.</li> <li>• Reza Omrani, CIMA Canada Inc.</li> <li>• Manny Grewal, CIMA Canada Inc.</li> <li>• Chris Philp, CIMA Canada Inc.</li> <li>• Samantha Bennett, CIMA Canada Inc.</li> <li>• Raheem Dilgir, TranSafe Consulting Ltd.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Geni Bahar, NAVIGATS Inc.</li> <li>• Jeannette Montufar, MORR Transportation Consulting Ltd.</li> <li>• Stephen Chapman, MORR Transportation Consulting Ltd.</li> <li>• John Morrall, Canadian Highways Institute Ltd.</li> <li>• Robert Dewar, Western Ergonomics Inc.</li> <li>• Eric Hildebrand, Université du Nouveau-Brunswick</li> <li>• Fred Hanscom, Transportation Research Corporation</li> </ul> |
|--|--|

## Contenu technique solide

**Les experts bénévoles de l'ATC sont chargés de tenir le MCSR à jour.** Des dizaines de bénévoles du Comité des techniques et de la gestion de la circulation (CTGC) de l'ATC surveillent les pratiques émergentes et les plus récents résultats de la recherche, et évaluent les dispositifs de contrôle de la circulation avant qu'ils ne soient inclus dans le manuel.

**Le nouveau manuel intègre les plus récents progrès de la signalisation routière.** Au cours des années qui ont suivi la publication de la cinquième édition, le CTGC et les ingénieurs en chef de l'ATC ont approuvé un certain nombre de nouveaux dispositifs de contrôle de la circulation à inclure dans le manuel actualisé. L'équipe de consultants de la sixième édition a également dressé une liste de nouveaux dispositifs à prendre en considération, en se fondant sur la littérature et les commentaires des organismes partenaires. Le processus d'examen qui en a résulté a pris en compte plus de 130 dispositifs de contrôle de la circulation proposés, dont 31 ont été inclus dans le nouveau manuel; le CTGC soumettra plus de 30 autres dispositifs à des essais de compréhension à l'aide d'un logiciel mis au point par l'ATC et impliquant des membres du public; environ 60 autres dispositifs pourraient être envisagés à l'avenir. Au fur et à mesure que de nouveaux dispositifs seront approuvés, ils seront ajoutés au MCSR par le biais de révisions périodiques publiées.

**L'ATC offre également un outil de fabrication de panneaux conformes aux exigences du MCSR.** Le *Modèles de panneaux de signalisation de l'ATC* permet la production précise et uniforme de panneaux routiers du MCSR.

## Quelle est la différence entre le MCSR et le manuel de la signalisation routière des États-Unis (MUTCD)?

Il existe un certain nombre de différences importantes entre le MCSR et son équivalent américain, le MUTCD. Ces différences sont indiquées ci-dessous.

### Organismes responsables de l'élaboration des manuels

- L'Association des transports du Canada (ATC) est une association technique nationale sans but lucratif qui compte environ 500 organisations membres. Ses membres comprennent des représentants de tous les ordres de gouvernement, des entreprises privées, des établissements d'enseignement et d'autres associations qui partagent des intérêts communs dans le domaine du transport routier et urbain. L'ATC est financée par les cotisations de ses membres et la vente de ses produits et services.
- La Federal Highway Administration (FHWA) est une agence du ministère des transports des États-Unis. Elle soutient les gouvernements des États et les collectivités locales dans la conception, la construction et l'entretien du réseau routier des États-Unis.

### Autorité des manuels

- Le MCSR de l'ATC représente un effort de collaboration national visant à améliorer la sécurité routière par l'harmonisation des dispositifs de signalisation dans tout le Canada, sans limiter la capacité des provinces, des territoires et des collectivités à tester ou à adopter des solutions différentes, adaptées au contexte. Avec le MCSR comme point de départ commun, **les provinces adoptent leurs propres lois, règlements et manuels** sur les dispositifs de signalisation. *Voir l'Annexe A pour une liste et des liens.*
- Le MUTCD de la FHWA définit les normes utilisées par les autorités routières des États-Unis pour l'installation et l'entretien des dispositifs de signalisation sur toutes les rues publiques, les autoroutes, les pistes cyclables et les routes privées ouvertes au public. Le MUTCD est mis à jour périodiquement afin qu'il demeure adapté aux besoins changeants du pays en matière de transport et pour qu'il tienne compte des nouvelles technologies de sécurité, des outils de signalisation et des techniques de gestion de la circulation.

### Disponibilité et coûts des manuels

- L'ATC vend le MCSR, qui est un document complexe d'environ 1000 pages, par l'intermédiaire de sa librairie en ligne. Une partie des recettes de chaque vente de la sixième édition, ainsi qu'une partie des recettes annuelles de l'ATC provenant des cotisations des membres, seront réservées aux mises à jour continues afin que le manuel reste actuel et pertinent.
- En tant qu'agence du gouvernement américain opérant au sein du ministère des transports, la FHWA est financée par l'argent des contribuables et offre donc son MUTCD gratuitement. Ce processus se rapproche de la façon dont les lois, les règlements et les manuels de signalisation des provinces canadiennes sont offerts gratuitement.

# Annexe A

## Manuels et lois provinciaux sur le contrôle de la circulation

### Colombie-Britannique

#### MANUELS

Traffic Signs and Pavement Markings:

<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/transportation/transportation-infrastructure/engineering-standards-guidelines/traffic-engineering-safety/traffic-signs-markings>

Pedestrian Crossing Control Manual:

<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/transportation/transportation-infrastructure/engineering-standards-guidelines/traffic-engineering-safety/pedestrian-crossing>

#### LOIS/RÈGLEMENTS

Motor Vehicle Act, Part 3:

[https://www.bclaws.gov.bc.ca/civix/document/id/complete/statreg/96318\\_05#part3](https://www.bclaws.gov.bc.ca/civix/document/id/complete/statreg/96318_05#part3)

### Alberta

#### MANUELS

Traffic Control and Signs: start at <https://www.alberta.ca/traffic-control-standards.aspx>

#### LOIS/RÈGLEMENTS

Traffic Safety Act:

[https://www.qp.alberta.ca/570.cfm?frm\\_isbn=9780779821389&search\\_by=link](https://www.qp.alberta.ca/570.cfm?frm_isbn=9780779821389&search_by=link)

Traffic Safety Regulation:

[https://www.qp.alberta.ca/570.cfm?frm\\_isbn=9780779779260&search\\_by=link](https://www.qp.alberta.ca/570.cfm?frm_isbn=9780779779260&search_by=link)

(This sets the MUTCDC as the standard for Alberta until 2024, when it will be reviewed.)

### Manitoba

#### MANUELS

See Traffic Engineering Branch: <http://www.gov.mb.ca/mit/traffic/index.html>

#### LOIS/RÈGLEMENTS

Highway Traffic Act, Sections 74-85:

<https://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/ccsm/h060e.php#74>

Traffic Control Devices Regulation:

[https://web2.gov.mb.ca/laws/regs/current/\\_pdf-regs.php?reg=13/2019](https://web2.gov.mb.ca/laws/regs/current/_pdf-regs.php?reg=13/2019)

(Allows MUTCDC and other devices as approved by the Ministry)

## Ontario

### MANUELS

Ontario Traffic Manual Series: Get it in the MTO Online library starting at <https://www.library.mto.gov.on.ca/SydneyPLUS/Sydney/Portal/default.aspx>

Search for "OTM" and look for items with "Yes" in the Attachment Included column.

(See especially Book 1, Section 2.3 – Relation to Manual of Uniform Traffic Control Devices for Canada.)

### LOIS/RÈGLEMENTS

Highway Traffic Act:

<https://www.ontario.ca/laws/statute/90h08>

Regulations:

<https://www.ontario.ca/laws/statute/90h08> (see tab "Regulations under this Act")

## Québec Ministère des transports

### MANUELS

Online index of signs/devices:

<http://www.rsr.transports.gouv.qc.ca/>

Volume V - Traffic Control Devices (ordering information):

[http://www3.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/produits/ouvrage\\_routier/normes/norme5.en.html](http://www3.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/produits/ouvrage_routier/normes/norme5.en.html)

Tome V - Signalisation Routière (ordering information):

[http://www3.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/produits/ouvrage\\_routier/normes/norme6.fr.html](http://www3.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/produits/ouvrage_routier/normes/norme6.fr.html)

### LOIS/RÈGLEMENTS

Title VII: Road and Traffic Signs and Signals:

[http://legisquebec.gouv.qc.ca/en/showdoc/cs/C-24.2?langCont=en#ga:l\\_vii-h1](http://legisquebec.gouv.qc.ca/en/showdoc/cs/C-24.2?langCont=en#ga:l_vii-h1)

Titre VII: Signalisation Routière:

[http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/C-24.2?langCont=fr#ga:l\\_vii-h1](http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/C-24.2?langCont=fr#ga:l_vii-h1)

## Saskatchewan

### MANUELS

Saskatchewan Traffic Control Devices Manual:

<https://publications.saskatchewan.ca/#/categories/5098>

### LOIS/RÈGLEMENTS

Traffic Safety Act:

<https://pubsaskdev.blob.core.windows.net/pubsask-prod/18166/T18-1.pdf>

## Nouvelle-Écosse

### LOIS/RÈGLEMENTS

Nova Scotia Traffic Sign Regulations:

<https://novascotia.ca/just/regulations/regs/mvtrafficsigns.htm>

Motor Vehicle Act, Sections 86-96:

<https://nslegislature.ca/sites/default/files/legc/statutes/motor%20vehicle.pdf>

## Nouveau Brunswick

### MANUELS

Work Area Traffic Control Manual:

[https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/trans/pdf/en/RoadsHighways/WATCM/WATCM2019\\_Revised\\_Manual\\_EN.pdf](https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/trans/pdf/en/RoadsHighways/WATCM/WATCM2019_Revised_Manual_EN.pdf)

### LOIS/RÈGLEMENTS

Motor Vehicle Act - Traffic Control Devices:

[http://laws.gnb.ca/en/showfulldoc/cs/M-17/#anchorga:s\\_115](http://laws.gnb.ca/en/showfulldoc/cs/M-17/#anchorga:s_115)

## L'Île-du-Prince-Édouard

### MANUELS

Temporary Workplace Traffic Control Manual:

[https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/publications/trafficontr\\_cr.pdf](https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/publications/trafficontr_cr.pdf)

### LOIS/RÈGLEMENTS

Highway Traffic Act, Part VIII - Traffic Signs and Directions:

[https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/legislation/h-05-highway\\_traffic\\_act.pdf](https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/legislation/h-05-highway_traffic_act.pdf)

## Terre-Neuve et Labrador

### MANUELS

Traffic Control Manual [for work zones]:

<https://www.gov.nl.ca/ti/files/publications-traffic-control-2018.pdf>

### LOIS/RÈGLEMENTS

Highway Traffic Act, Section 106 - Traffic Control Devices

<https://www.assembly.nl.ca/Legislation/sr/statutes/h03.htm#106>